

**BUREAU DES GOUVERNEURS**

Procès-verbal de la réunion du Bureau des gouverneurs tenue le mardi 24 mai 2016 à 16 h 30 au Salon Sportex.

Présences : Gabor Csepregi, Antoine Hacault, Georges Chartier, Francis LaBossière, Tyler Blashko, Gaëtanne Morais, Agnès Mao-Tougas, Carmen Roberge, Jacques de Moissac, Monique Fillion, Carol Johnson, Daniel Lussier  
Absences motivées : Micheline Lafond, Sara Fournier, Maria Fernanda Arentsen  
Personnes-ressources : Stéphane Dorge, René Bouchard, Peter Dorrington, Louis St-Cyr  
Secrétaire : Rachel Bradet  
Invitées : Lucile Griffiths, Suzanne Nicolas, Erin Vandale

---

En raison du retard du président Antoine Hacault, Francis LaBossière présidera la réunion jusqu'à son arrivée.

**Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

A1. Adoption de l'ordre du jour  
**BG240516-1** **PROPOSITION** : Carmen Roberge / Monique Fillion  
Que l'ordre du jour de la rencontre du Bureau des gouverneurs en date du 24 mai 2016 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

A2. Présentation de Suzanne Nicolas, directrice par intérim de l'École technique et professionnelle  
Dans sa présentation, la directrice par intérim présente les programmes de l'ETP, l'historique des inscriptions, l'historique de diplomation, les atouts et les défis de l'ETP. Une courte période de discussion s'ensuit.

Antoine Hacault arrive à 16 h 36.

Le président remercie M<sup>me</sup> Nicolas pour l'excellente présentation et elle quitte l'assemblée à 17 h.

**Section B : PROCÈS-VERBAL**

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 22 mars 2016  
**BG240516-2** **PROPOSITION** : Agnès Mao-Tougas / Gaëtanne Morais  
Que le procès-verbal de la réunion régulière du Bureau des gouverneurs en date du 22 mars 2016 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

B2. Suivis au procès-verbal de la réunion du 22 mars 2016  
Aucun.

**Section C : CABINET DU RECTEUR**

C1. Rapport du recteur  
Le recteur commente brièvement son rapport qui est déposé à titre d'information. Il signale, entre autres, que le comité de sélection pour l'embauche de la direction de l'École technique et professionnelle a tenu les entrevues le 24 mai et qu'une nomination sera bientôt annoncée; que le nouveau sous-ministre de l'Éducation, Bramwell Strein, rendra

visite à l'USB le 20 juin prochain; que COPUM tente organiser une rencontre avec le nouveau ministre de l'Éducation et de la Formation, l'honorable Ian Wishart, qui sera également présent à la collation des grades le 15 juin prochain; et que l'USB attend l'annonce du budget du nouveau gouvernement provincial prochainement.

**Section D : BUREAU DES GOUVERNEURS**

Aucun point à discuter.

**Section E : RAPPORTS DES COMITÉS**

E1. Comités permanents et *ad hoc*

E1.a Comité *ad hoc* sur la possibilité de mettre sur pied une garderie à l'USB  
Erin Vandale se joint à l'assemblée à 17 h 04. La présidente du comité, Monique Fillion, présente le rapport qui touche, entre autres, les points suivants : le niveau de besoins, les options immobilières, les sources de financement, le modèle de gouvernance de la garderie, les coûts opérationnels, les recommandations du comité et la proposition du comité. Une longue discussion s'ensuit (quelle décision prendra le BG si un de deux palier gouvernemental ne subventionne pas; doit-on lancer un appel d'offres de soumission pour les dessins d'architecte; est-ce que le projet concorde avec les plans d'immobilisations de l'USB; est-ce que la proposition devrait inclure le modèle de gouvernance; la demande de financement doit être bien préparée; il faut coordonner les deux demandes de financement; il faudrait embaucher un gérant de projet; si le projet se réalise, il y aura des effets sur les autres projets qui seront retardés; quel est le plus grand besoin pour les étudiants – une garderie ou la résidence; il n'y a pas de statistiques qui indiquent que le manque d'une garderie nuit au recrutement d'étudiants; quand est-ce que l'association étudiante se prononcera sur le projet; l'AEUSB pourrait tenir une réunion extraordinaire au premier semestre 2016 et rendre réponse par la suite; il y a trop d'incertitudes et de manque d'informations pour prendre une décision immédiate; une analyse approfondie des coûts capitaux et opérationnels s'imposent.

Erin Vandale quitte à 18 h 22.

**BG240516-3 PROPOSITION** : Monique Fillion / Jacques de Moissac

Étant donné que :

- Le besoin pour des places dans un service de garde francophone à l'USB et dans la communauté est grand et dépasse considérablement le nombre de places proposées et que;
- L'USB est la seule institution postsecondaire publique au Manitoba qui n'offre pas de service de garde pour ses étudiants et son personnel et que;
- L'accès à un service de garde est un outil de recrutement pour la population étudiante et professorale de l'USB et que;
- Le moment présent est propice pour la demande au gouvernement fédéral pour des fonds capitaux pour la construction de garderies et que;
- L'USB a déjà investi un montant considérable de fonds et d'énergie dans le but d'établir un service de garde sur le campus et que;
- La construction de la garderie n'empêcherait pas d'autres projets de construction futurs au-dessus de l'édifice proposé et que;

- Le processus de demande de financement à Patrimoine canadien exige la soumission d'un plan préliminaire de l'édifice proposé et du site privilégié ainsi qu'une étude des besoins dans la communauté, il est proposé QUE le Bureau des gouverneurs demande à l'administration de préparer et présenter une demande pour la construction d'une garderie de 64 places préscolaires et 16 places pour les poupons à Patrimoine canadien sous l'enveloppe *Projets complémentaires-immobilisation* et que, pour ce faire, l'administration demande à la firme Prairie Architects Inc. pour un nouvel estimé des coûts de construction qui inclurait seulement le premier étage.

PROPOSITION RETIRÉE

**BG240516-4** **PROPOSITION** : Agnès Mao-Tougas / Carmen Roberge

Que le Bureau des gouverneurs reçoit le rapport du comité *ad hoc* sur la possibilité de mettre sur pied une garderie à l'Université de Saint-Boniface, daté le 24 mai 2016, tel que présenté.

ADOPTÉE

Le dossier demeure à l'étude.

Le président remercie le comité pour le rapport. Une pause est prise à 18 h 37.

Monique Fillion et Louis St-Cyr quittent l'assemblée à 18 h 37. L'assemblée est reprise à 18 h 45.

E1.b Comité exécutif – rapport en date du 17 mai 2016

Antoine Hacault commente le rapport du comité exécutif de sa rencontre du 17 mai dernier.

E1.b.1 **Politique – Casier judiciaire - personnel**

**BG240516-5** **PROPOSITION** : Francis LaBossière / Carol Johnson

Que le Bureau des gouverneurs adopte la politique *Casier judiciaire – personnel* telle que présentée.

ADOPTÉE

E1.b.2 **Politique de biosécurité**

**BG-240516-6** **PROPOSITION** : Francis LaBossière / Carol Johnson

Que le Bureau des gouverneurs adopte la *Politique de biosécurité* telle que modifiée.

ADOPTÉE

E1.b.3 **Membres sortants en juin 2016**

Une liste des membres sortants en juin 2016 est remise à titre d'information. Tous les suivis nécessaires concernant la demande de nouvelles nominations ont été faits.

E1.b.4 **Lettre au Comité d'étudiants Métis**

Le recteur commente brièvement la réponse de l'USB à la lettre du Comité d'étudiants Métis. Une courte discussion s'ensuit.

**BG240516-7** **PROPOSITION** : Gabor Csepregi / Agnès Mao-Tougas

Que le Bureau des gouverneurs adopte la lettre adressée au Comité d'étudiants Métis telle que présentée.

ADOPTÉE

E1.c Comité de finances et d'audit – rapport en date du 5 mai 2016

E1.c.1 **Fonds d'investissement stratégique ayant pour but d'appuyer les projets d'infrastructures dans les établissements postsecondaires**

Le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du gouvernement fédéral annonçait, dans le cadre de son budget de 2016, un plan historique pour investir plus de 120 milliards de dollars dans l'infrastructure sur 10 ans, et ce, afin de mieux répondre aux besoins des Canadiens et d'améliorer la position économique du Canada pour l'avenir. Le budget a également annoncé des mesures visant à permettre au Canada de tirer parti de ses forces scientifiques et technologiques pour soutenir les découvertes, lesquelles contribueront à stimuler la croissance économique et à positionner le Canada dans une économie mondiale fondée sur le savoir.

À la mi-avril, une invitation à soumettre une demande de financement de projet est lancée par le gouvernement fédéral. L'Université de Saint-Boniface a procédé à la rédaction d'une soumission de projet de demande de financement dans le cadre du programme d'innovation, le *Fonds d'investissement stratégique (FIS)* pour les établissements postsecondaires.

Le financement fédéral au moyen de ce programme couvre jusqu'à 50 % des coûts admissibles des projets. La date limite pour présenter les demandes dans le cadre du FIS était le 9 mai 2016.

La *Demande de financement dans le cadre du Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires* et autres documents à l'appui pour le « Centre de services spécialisés de réception et d'expédition » sont déposés aux fins de discussion. Le projet servirait à fournir l'infrastructure nécessaire pour rehausser la capacité fondamentale de l'USB de recevoir et de traiter en sécurité les produits chimiques et les agents pathogènes destinés à ses laboratoires, ainsi que d'appuyer toute nouvelle initiative de recherche par les partenariats publics-privés. Ces installations fourniraient l'équipement de pointe et les espaces auxiliaires nécessaires pour répondre aux réglementations strictes de santé et sécurité au travail. Elles permettraient également de répondre aux critères essentiels énoncés dans nos ententes de partenariat; fourniraient l'infrastructure nécessaire pour la croissance future de nos programmes de recherche scientifique et faciliteraient l'établissement d'alliances stratégiques en recherche.

Le document de planification du projet touche également les points suivants : le contexte du projet, les objectifs, le lien avec le mandat de l'USB, l'organisation du projet, les projets connexes, l'estimation des coûts et les sources de financement, les unités de travail touchées, les implications ou les risques, les stratégies d'atténuation, et les mesures du rendement. Le document inclut également des dessins d'architecte et le calendrier des étapes clés du projet. L'appariement de la province du Manitoba au financement fédéral n'est pas encore confirmé.

Il est important de noter que l'Université de Saint-Boniface tire avantage d'une opportunité qui s'est présentée dans le cadre du Fonds d'investissement stratégique et que le projet proposé est le mieux arrimé à ce Fonds. Une discussion s'ensuit.

**BG240516-8** **PROPOSITION** : Gaëtanne Morais / Daniel Lussier

Que le Bureau des gouverneurs adopte, sous réserve de financement adéquat, le projet de construction et réaménagement du Centre de services spécialisés de réception et d'expédition proposé pour l'Université de Saint-Boniface, à un budget de 1 593 000 \$.

ADOPTÉE

Comité de finances et d'audit – rapport en date du 12 mai 2016

E1.c.2 Lucile Griffiths fait une présentation du budget de fonctionnement 2016-2017. Celle-ci englobe les résultats financiers 2015-2016 (explications des projets principaux et l'écart positif de 1 473 000 \$), les soldes des Fonds d'affectations d'origine interne et les recommandations du comité de finances et d'audit, et le Budget 2016-2017 (nouveau, les revenus, les dépenses) et le Budget d'immobilisations 2016-2017.

**BG240516-9** **PROPOSITION** : Gaëtanne Morais / Daniel Lussier

Que le Bureau des gouverneurs adopte la proposition de transférer la somme de 1 604 000 \$ aux fonds d'affectation d'origine interne pour les *Projets d'immobilisations importantes* (Résidence des étudiants – rénovations : 575 000 \$; Centre de services spécialisés de réception et d'expédition – 500 000 \$; Rénovations au sous-sol – 400 000 \$; Infrastructure du réseau informatique – 87 000 \$ et Immeubles à location – 42 000 \$).

ADOPTÉE

**BG240516-10** **PROPOSITION** : Gaëtanne Morais / Daniel Lussier

Que le Bureau des gouverneurs adopte la proposition de retirer la somme de 251 000 \$ du fonds d'affectation d'origine interne *Projets d'immobilisations importantes* (Laboratoire biosécurité – 225 000 \$; Infrastructure du réseau informatique – 26 000 \$), et la somme de 50 000 \$ du fonds d'affectation d'origine interne *Projets stratégiques* (Appui à la chaire de recherche).

ADOPTÉE

**BG240516-11** **PROPOSITION** : Gaëtanne Morais / Gabor Csepregi

Que le Bureau des gouverneurs adopte le Budget de fonctionnement et le Budget des dépenses en immobilisations pour l'année 2016-2017 tel que présenté.

ADOPTÉE

E1.c.3 **Droits de scolarité**

Deux lettres émises par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur stipulant les augmentations maximales permises de ceux-ci, dont une augmentation 1,2 % pour universitaire et 150 \$ par programme à l'ETP sont remises à titre d'information. Afin de refléter le facteur inflationniste et, pour les frais universitaires, afin d'assurer une grille consistante entre les deux universités affiliées, les augmentations permises sont recommandées.

**BG240516-12** **PROPOSITION** : Gaëtanne Morais / Francis LaBossière  
Que le Bureau des gouverneurs adopte la proposition de majorer les frais de scolarité universitaires pour l'année académique 2016-2017 au même niveau que l'Université du Manitoba, soit de 1,2 %.

ADOPTÉE

**BG240516-13** **PROPOSITION** : Gaëtanne Morais / Francis LaBossière  
Que le Bureau des gouverneurs adopte la proposition de majorer les droits de scolarité de l'École technique et professionnelle pour l'année académique 2016-2017, soit de 150 \$ par programme.

ADOPTÉE

Selon la *Politique sur les frais de cours* de la Province, toute augmentation dans les frais de cours (frais de laboratoire, bibliothèque, technologie, etc.) doit être approuvée par le Ministère et doit refléter raisonnablement les coûts supplémentaires assumés par l'Université. L'Université du Manitoba propose la même majoration de 1,2 % pour l'ensemble de ses frais de cours.

**BG240516-14** **PROPOSITION** : Gaëtanne Morais / Gabor Csepregi  
Que le Bureau des gouverneurs adopte la proposition que les frais de cours pour les programmes universitaires et collégiaux pour l'année académique 2016-2017 soient majorés au taux de 1,2 %.

ADOPTÉE

Une étude détaillée sur la majoration des frais de scolarité pour les étudiants et étudiantes ayant un permis d'études a été entamée durant les derniers mois. Cette étude comprend l'analyse de l'environnement de recrutement, des statistiques des nombres d'étudiants internationaux, des dépenses associées aux activités de recrutement et aux services d'accueil et d'intégration ainsi que la comparaison des niveaux de majoration à d'autres établissements universitaires et collégiaux. À la lumière de l'état d'avancement de cette étude et des constatations préliminaires qui en découlent et en vue d'assurer l'intégration des stratégies avec les éléments pertinents du *Plan stratégique de l'Université de Saint-Boniface 2013-2018*, il est recommandé de maintenir le niveau de majoration au statu quo (soit 100 %) pour 2016-2017. Il est prévu que les résultats finaux de l'étude soient présentés au comité de finances et d'audit à l'automne, et ensuite au Bureau des gouverneurs.

**BG240516-15** **PROPOSITION** : Gaëtanne Morais / Carol Johnson  
Que le niveau de la majoration applicable aux frais de scolarité universitaires et collégiaux exigés de toute personne qui n'est pas citoyenne canadienne ou résidente permanente du Canada soit maintenu à 100 % pour l'année académique 2016-2017.

ADOPTÉE

E1.c.4 **Rapport sommaire sur les contrôles financiers internes**  
Remis à titre d'information.

E1.c.5 **Déclaration de l'administration du 1<sup>er</sup> mars 2015 au 30 avril 2016**

Remise à titre d'information.

E1.c.6 **Correspondance pour information**

Une lettre de CURIE sur les inspections des Services de gestions des risques est remise à titre d'information.

E1.d Comité de retraite – rapport en date du 24 mai 2016

René Bouchard remet en contexte les changements proposés au Régime de retraite de l'USB par le comité de retraite suite à une étude par une tierce partie, soit AON Hewitt, qui portait sur des améliorations possibles au Régime de retraite et sur des questions de gouvernance. Une des recommandations principales de l'étude touche la structure des fonds de placement. L'intention serait de passer d'une structure de placements en commun, où les soldes des comptes de l'ensemble des participants sont regroupés et placés selon une seule politique de placement, à une structure qui permet au participant individuel de choisir entre options de placement, selon son stage de vie et son profil particulier (tolérances de risque, horizon de placement, etc.).

Aon nous informe que normalement, ce genre de décision revient au Comité de retraite qui, selon la *Loi sur les prestations de pension du Manitoba*, est responsable de toute question administrative. Or, dans le cas de l'Université, le texte du Régime réfère à une structure de fonds de placement en commun. Pour cette raison, et afin de permettre au Comité de retraite d'aller de l'avant avec les travaux de transition en attendant la version officielle modifiée du règlement du régime, il est proposé que le Bureau des gouverneurs accepte en principe de modifier la structure des fonds de placement. Il est à noter qu'autre que le choix de placement qui passerait du Comité de retraite (par l'entremise du gestionnaire de placement) au participant individuel, cette modification n'affecte aucunement les autres éléments du Régime. Une discussion s'ensuit.

**BG240516-16 PROPOSITION** : Gabor Csepregi / Francis LaBossière

ATTENDU QUE le Comité de retraite a décidé de modifier la structure des fonds de placement; et

ATTENDU QUE le changement de structure des fonds de placement a un impact sur le règlement du Régime de retraite de l'Université de Saint-Boniface concernant la méthode d'évaluation des comptes des participants et les choix de placement offerts,

QUE le Bureau des gouverneurs accepte le principe général de modifier le Régime de retraite de l'Université de Saint-Boniface et permet au Comité de retraite de procéder à la transition désirée. Les modifications détaillées au texte du Régime de retraite de l'Université de Saint-Boniface seront revues et présentées pour approbation par le Bureau des gouverneurs par la suite.

ADOPTÉE

E2. Sénat de l'Université de Saint-Boniface

E2.a Sénat – rapport en date du 28 avril 2016  
Remis à titre d'information.

**Section F : HUIS CLOS**

**BG-240516-17 PROPOSITION** : Jacques de Moissac / Georges Chartier  
Que le Bureau des gouverneurs passe à huis clos à 19 h 49.

ADOPTÉE

**BG240516-18 PROPOSITION** : Gabor Csepregi / Carmen Roberge  
Que le Bureau des gouverneurs retourne en session régulière à 19 h 50.

ADOPTÉE

**Section G : POINTS PROVENANT DU HUIS CLOS**

Aucun.

**Section H : AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune.

**Section I : AVIS DE MOTION**

Aucun.

**Section J : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION**

J1. La prochaine rencontre régulière du Bureau des gouverneurs aura lieu le mardi 28 juin 2016 à 16 h à la salle 0616. La réunion annuelle du Bureau des gouverneurs suivra à 17 h 30 au Salon Sportex. Le repas annuel du Bureau des gouverneurs aura lieu à 18 h 30 à Tapestry at Niakwa (Niakwa Golf & Country Club).

**Section K : LEVÉE DE LA SÉANCE**

Carmen Roberge propose la levée de l'assemblée à 19 h 51.

La secrétaire,

Rachel Bradet